



La Lettre de l'ANPIHM

Numéro 11 – mai - juin 2005 - Bulletin interne à l'ANPIHM réservé aux adhérents
36 avenue Duquesne, 75007 Paris - e-mail : contact@anpim.org - site : www.anpim.org

EDITORIAL

Il faut rendre à César...

Le « grand chantier présidentiel » est devenu un grand bazar, et la suppression d'un jour férié pour financer l'autonomie et la dépendance a occasionné une grande pagaille !

Mais accuser le gouvernement d'être seul responsable de cette situation ubuesque ne serait pas très honnête.

En effet, l'élévation de la notion de « compensation » au rang de droit sacré – au point que même la création d'établissements relève aujourd'hui de la compensation et non plus de la prise en charge – par quelques associations leader dans le mouvement associatif avec pour corollaire la relativisation de la question de l'accessibilité pour tous du cadre bâti et des transports, et l'idée saugrenue de l' APF et du journal catholique La Vie de faire réaliser un sondage auprès des Français en 2001 pour savoir s'ils seraient disposés à donner une journée de travail pour favoriser la vie en milieu ordinaire des personnes dites « handicapées » – idée reprise par le gouvernement actuel – ont conduit à une situation où l'axe essentiel de la loi qui aurait dû porter en priorité sur la suppression ou la réduction des situa-

tions de handicap à été déporté vers la compensation de ces situations, et bien entendu, à l'appel à la compassion du public.

Et celui-ci, au fil des semaines, dans une situation où le temps de travail a été remis en cause, a pris conscience que l'affaire du « Lundi de Pentecôte » obéissait à une autre logique que celle de l'aide aux personnes en rupture d'autonomie.

Cette succession d'erreurs qui a conduit à une véritable pantalonnade aura au moins un effet bénéfique : celui de prouver par le menu qu'il sera nécessaire de reprendre le moment venu l'ensemble de la loi du 11 février pour une réforme cette fois dynamique permettant aux personnes dites « handicapées » d'avoir accès aux droits de tous, c'est-à-dire à une citoyenneté plus accomplie.

On n'a pas fini de revenir sur la stratégie majoritaire du mouvement associatif, d'autant qu'à l'heure où commence à s'écrire les premiers décrets, les désillusions s'expriment de plus en plus ouvertement !

Il apparaît bien qu'en matière de ressources nous sommes très loin d'une

réévaluation générale des moyens de subsistance jusqu'alors accordés et qu'en matière d'accessibilité, des ambiguïtés pour ne pas encore dire des reculs, se font jour.

Aussi, si sur le plan national nous devons tout faire pour que l'unité la plus large, envers et contre tout, parvienne à se réaliser pour arracher les meilleurs décrets possibles, sur le terrain il nous faut informer les adhérents des grandes associations des erreurs de stratégie commises, comme par le passé, par leurs dirigeants nationaux.

Il suffit de se rapporter aux brochures et aux notes que nous avons adressées très régulièrement à chacun d'entre vous, adhérents de l'ANPIHM, pour mesurer l'écart qu'il y a entre ce que nous demandions et qui était justifié, et ce que le gouvernement nous a concédé, c'est-à-dire un faisceau de mesures inadaptées ou insuffisantes.

Et ce sont une fois de plus les personnes en situations de handicap qui seront pénalisées en raison de la frilosité et des jeux ambigus des responsables de quelques grandes associations !

Vincent ASSANTE

LES ECHOS DE L'ANPIHM

ARIEGE

C'est le 1er juin que le service de transports de l'association fermera ses portes à Pamiers.

En effet, après plus de vingt-cinq ans d'existence, nous avons été contraints de mettre fin à cette activité, là encore en raison de la stratégie du « chacun pour soi » qui fut celle de la plupart des associations départementales, y compris celles qui avaient recours à nos services pour le transport de leurs usa-

gers, et qui a conduit le Conseil Général – principal financeur – à considérer que le coût de ce service était disproportionné par rapport au nombre de personnes qui y avaient recours. Ce qui n'était pas faux dans les derniers mois de son existence compte tenu précisément de la stratégie du « chacun pour soi » !

Il reste que dans l'attente de la création annoncée d'un service départemental de transport pouvant irriguer l'ensemble du département, les usagers handicapés et leurs familles connaissent au-

jourd'hui bien des difficultés, au vu des informations dont nous disposons.

COTE-D'OR

Un projet de création d'une résidence à l'image de celles que gère notre association en Bretagne et en île de France a été présenté à différentes autorités du département et aux associations départementales avec lesquelles nous entretenons d'excellentes relations.

Du point de vue de l'originalité de sa conception et de son éthique, il apparaît que le projet est parfaitement bien reçu par les personnes contactées, mais aussi ressenti comme nécessaire au regard des besoins importants connus dans ce département pour favoriser la vie à domicile de personnes dites « lourdement handicapées ».

Ce projet devrait bientôt être soumis au Conseil Général de la Côte-d'Or à qui revient le privilège de financer le fonctionnement de ce qui sur le plan administratif sera un foyer d'hébergement.

Nous aurons l'occasion de revenir au cours des prochains mois sur le déroulé du processus qui conduira à la réalisation de cette résidence.

HAUTE-GARONNE

Le salon Autonomic s'est tenu à Toulouse les 12 et 13 mai, journées durant lesquelles Christian Coumes et les militants de notre association, auxquels s'était joint Christian François, spécialiste en matière d'accessibilité, venu en voisin de Perpignan, ont présenté aux visiteurs notre association, ses services,

et les positions qui font son originalité, notamment en diffusant la plaquette de l'ANPIHM et le document que nous vous adressons sous ce pli.

Rendez-vous attendu, ce salon qui se tient tous les deux ans permet aux personnes concernées de la région Midi-Pyrénées de suivre l'évolution des offres en matière d'aides techniques, mais aussi de rencontrer les différents services qui oeuvrent à l'insertion sociale des personnes.

Un rendez-vous toujours utile !

ACTIVITES ET LOISIRS SUR INTERNET

ORDISSIMO

Cet ordinateur de conception originale a pour lui trois points forts : sa facilité d'emploi, ses fonctions, et son prix.

Il peut en effet être mis dans les mains d'un utilisateur sans connaissance préalable de l'informatique, grâce à son clavier simplifié qui permet un grand nombre d'actions d'un simple "clic" en bas de l'écran.

Cette simplicité ne l'empêche pas de proposer toutes les fonctions utiles : accès à internet, écriture de textes, calculs, classement des photos et autres documents, et musique. Il est de plus compatible avec les ordinateurs Mac et PC, et, "cerise sur le disque dur", insensible aux virus !

Son prix ? à partir de 770 euros pour une version complète.

www.ordissimo.com

ADAPTATION DU LOGEMENT

(information du CICAT Bretagne)

L'adaptation du logement fait l'objet d'un cycle de conférences au Salon Autonomic Mieux Vivre Grand Ouest. Dans le cadre du salon "Autonomic Mieux Vivre Grand Ouest" qui se tiendra à Rennes les 22 et 23 septembre 2005, Bretagne Mieux Vivre vous informe qu'une journée de conférences aura lieu le 22 septembre sur le thème "Handicap et lieux de vie : l'adaptation du logement en vue d'un retour ou d'un maintien à domicile". Le détail du pro-

gramme peut être adressé sur simple demande.

Pour tout renseignement complémentaire, tél : 02 99 63 60 61 ou mail info@cicatbretagne.fr

POUR LES VACANCES : DEUX GUIDES NOUVEAUX !

HANDITOURISME : GUIDE DE LA FRANCE ACCESSIBLE, dans la série des guides dirigés par "Le petit futé". Citons le commentaire de leur site :

Un guide tourisme national consacré aux personnes handicapées (moteurs, auditifs, visuels et mentaux), qui s'avèrera aussi utile aux personnes dont la mobilité est momentanément changée, comme les parents de jeunes enfants... Dans une première partie, ce guide livrera informations et conseils d'ordre général (coordonnées des associations et acteurs touristiques concernés, notions de droit, assurances, label...), tandis qu'une seconde partie, déclinée par région, recensera les bonnes adresses en matière de tourisme (transport, sites touristiques accessibles, hôtels et restaurants, activités sportives de loisirs...). Cette seconde édition comporte beaucoup plus d'adresses notamment d'adresses labellisées Tourisme et Handicap. 480 pages
Prix public : 15,00 euros
www.petitfute.com

En supplément au FAIRE FACE de mai, l'Association des Paralysés de France

publie son GUIDE VACANCES 2005. Citons à nouveau leur site :

Ce Guide Vacances propose une sélection d'activités (sportives, culturelles), de loisirs, d'idées de séjours, d'hébergements (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, campings, villages vacances...), de lieux de baignade aux quatre coins de la France : Méditerranée, Sud-Ouest, Grand-Ouest, Nord et Est, Centre, Sud-Est, Ile-de-France.

Cette année, il comporte plus de 1 660 références dont 380 nouveautés. Autant de contacts pour aider les personnes en situation de handicap à profiter au mieux de leurs vacances.

Pour toute commande, envoyez un chèque de 5,30 euros (port compris) à : Association des Paralysés de France Direction de la Communication 17 bd Auguste Blanqui - 75013 Paris tel : 01 40 78 69 00 et www.apf.asso.fr

N'OUBLIEZ PAS LA CEINTURE !

Nous avons souvent bien du mal à saisir notre ceinture de sécurité et à l'attacher, tant elle est cachée en arrière !

Rolli Company a mis à son catalogue une boucle en matière plastique qui aide à l'attraper. Elle coûte environ 10 euros, et peut se commander directement sur internet. Malheureusement, le site est uniquement en langue allemande ! Où est l'Europe ?
www.rollicompany.de

REJOIGNEZ L'ANPIHM !

L'ANPIHM a été la seule association à informer dans le détail depuis deux ans ses adhérents de l'avancée des négociations autour du projet de loi. Elle est la seule à avoir publié les études et rapports annexes parus au cours de ces derniers mois et qui ont influencé la construction de ce projet, que ce soit en matière de décentralisation, d'architecture partenariale (Maisons Départementales des Personnes Handicapées), ou chapeautant divers organismes (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie).

Si les commentaires sont libres, les faits sont sacrés ! Venez débattre avec nous. Rejoignez l'ANPIHM !